

Le Conseil de Communauté s'est réuni en séance publique le lundi 8 juin 2009 à 20 heures 30, à la mairie de GABRIAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LALLE, Président de la Communauté de Communes Bozouls-Comtal.

I. ECONOMIE :

Les élus sont favorables à l'**adhésion au Syndicat Mixte Aveyron Numérique** afin de réaliser des infrastructures de réseaux de communications électroniques pour des services à haut débit

II. TRAVAUX

Les **esquisses du bâtiment technique** sont présentées au Conseil de Communauté. Ce nouveau local sera partagé entre les services techniques de la Communauté de Communes et de la Commune de Bozouls. De nombreux postes sont mutualisés : les vestiaires, l'aire de lavage des véhicules avec récupération d'eau de pluie, l'atelier avec fosse,...

Une convention va être signée entre toutes les communes et la Communauté de Communes afin de contractualiser la consultation commune concernant **l'entretien de la voirie communale et intercommunale**. L'entreprise EGTP est attributaire du marché.

III. SOCIAL

Les élus communautaires décident de poursuivre la réflexion sur la **Politique Jeunesse Adolescents** à mener sur le canton. Les élus se feront aider dans cette démarche par l'organisme Mairie Conseil, basé à Paris, dépendant de la Caisse des Dépôts et Consignation qui est à la disposition des élus.

Suite aux résultats de l'étude de faisabilité sur la **création d'une micro-crèche** qui met en évidence les besoins des familles sur le sud du territoire communautaire, le Conseil de Communauté a décidé de créer une micro-crèche sur Gages. D'autre part le Conseil de Communauté décide de solliciter la MSA pour la réalisation d'une 2^{ème} micro crèche à moyen terme située à Lioujas.

IV. ENVIRONNEMENT

Les **tournées de ramassage des ordures ménagères** vont subir quelques modifications suite au changement du camion d'ordures ménagères. Les points « noirs » des tournées actuelles ont été mis en évidence et vont être traités avec les élus ; les habitants concernés par des modifications (horaires, emplacement des containers,...) seront personnellement informés.

Un rappel est fait sur la problématique posée par la fermeture dans moins de 1 an du site du Burgas et de la hausse des taxes risquant d'en résulter. Afin de maîtriser au mieux les dépenses liées au ramassage des ordures ménagères sur notre territoire, la Communauté de Communes Bozouls-Comtal s'est associée à 4 autres Communautés de Communes afin de mener une **étude d'optimisation des déchets** : Communauté de Communes Lot et Serre, Communauté de Communes de Sévérac-le-Chateau, Communauté de Communes Pays d'Olt et d'Aubrac et Communauté de Communes du canton de Laissac.

Le cabinet d'étude, retenu, rendra ses conclusions fin du 3^{ème} trimestre 2009.

V. FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les **Commissions « Economie », « Sociale », « Environnement »** ont été réunies à plusieurs reprises afin d'étudier la possibilité de transférer des compétences à la Communauté de Communes : zone d'activités existantes, activités du Centre Social, assainissement collectif... Dès lors que ces travaux seront suffisamment avancés, les conclusions seront soumises au Conseil de Communauté pour une modification des statuts.

VI. QUESTIONS DIVERSES

La construction d'un **gymnase intercommunal** va être étudiée. Un groupe de travail composé de 2 élus par commune va suivre ce projet.